



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon****Dix-septième session**

Genève, 21 et 22 mars 2022

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Transition du secteur de l'extraction du charbon****Questions culturelles : gestion des dimensions sociales  
de la transition des industries de la filière du charbon  
et des régions tributaires du charbon****Note du secrétariat****I. Généralités**

1. Si l'on souhaite atteindre l'objectif consistant à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, il faut décarboner tous les secteurs de l'économie et réduire les émissions de tous les puissants gaz à effet de serre. En pratique, cela implique de moderniser le secteur de l'énergie en s'attachant à éliminer progressivement le charbon et à rechercher des solutions innovantes pour le remplacer dans les secteurs économiques qui en dépendent et constituent donc son « écosystème », par exemple les industries de l'acier et du ciment. Il s'agit également d'enrayer rapidement l'augmentation des concentrations de méthane dans l'atmosphère et de limiter l'influence de ces concentrations croissantes sur les changements climatiques.

2. Plus la transition d'un pays donné vers une énergie à faibles émissions de carbone et une économie verte sera aboutie, plus l'économie nationale deviendra compétitive. Cependant, tout changement proposé doit être non seulement économiquement viable, mais aussi socialement acceptable pour le pays en question, pour les régions concernées et, en particulier, pour la population locale, qui est en première ligne.

3. Si l'on peut s'attendre à ce qu'ils créent de nouveaux débouchés et de nouveaux emplois dans tous les secteurs économiques, les efforts de décarbonisation auront aussi certainement des effets perturbateurs sur les régions fortement tributaires du carbone et les secteurs à forte intensité énergétique. Comme on le constate dans la plupart des pays producteurs de charbon, la peur de la perte d'emplois, des changements structurels et culturels, du déclin économique et des retombées électorales négatives pèse plus lourd dans le débat social que les avantages de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Pour inverser cette tendance et stimuler l'écologisation des économies, il faut mettre en œuvre une transition juste.



## II. Transition juste

4. La transition juste est une stratégie de développement durable intégrée associant progrès social, protection de l'environnement et réussite économique dans un contexte démocratique. Pour être efficaces, les stratégies de transition juste doivent associer la participation locale et ascendante de toutes les parties prenantes et l'engagement des pouvoirs publics à garantir leur adhésion et la sécurité de la planification. L'adaptation à un monde sans carbone est un changement structurel profond, non seulement pour les secteurs et les installations concernés, mais également pour les travailleurs, les communautés et les régions qui dépendent du charbon.

## II. Dimension culturelle

5. Les changements proposés ne doivent pas porter uniquement sur les besoins économiques des populations concernées, mais également tenir compte d'autres besoins substantiels liés à l'identité, au sentiment d'appartenance à une communauté et à l'adhésion à une culture et à un patrimoine donnés.

6. Pendant des siècles et dans bien des pays, l'extraction du charbon a été bien plus qu'un gagne-pain. Mineur, c'est un métier qui a été fièrement exercé de père en fils pendant des générations, mais surtout, c'était un mode de vie caractérisé par une certaine mentalité affirmée et bien connue.

7. Pendant des siècles, la « sous-culture » de la mine a reposé sur des traditions, des légendes, des héros, des saints, des jours fériés, une musique, des codes vestimentaires, une langue, une cuisine, etc., qui lui étaient propres et formaient le ciment social des populations de certaines régions.

8. Dans certains cas, et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, la mine et le sentiment d'appartenance à une région minière ont défini l'identité de ces populations plus encore que leur nationalité. Dans des régions qui, pendant des siècles, ont été au carrefour de différentes cultures et de différents pays, beaucoup s'identifiaient davantage à leur communauté minière locale qu'à un État-nation en particulier, quel que fût alors le pouvoir en place.

9. L'exploitation des mines de charbon a donné naissance à une culture à part entière, qui doit donc être protégée au même titre que certaines langues, minorités ou tribus qui témoignent de l'histoire de l'humanité et incarnent la diversité des cultures. Si le monde qui a donné naissance à cette culture est en train de disparaître, cela ne veut pas dire que la culture minière ne doit pas être préservée. La laisser disparaître reviendrait à rejouer certains sombres épisodes de notre histoire, au cours desquels, aveuglés par les ors de l'innovation et, surtout, par l'appât du gain, nos ancêtres ont laissé disparaître d'innombrables cultures précieuses et leurs riches patrimoines, aujourd'hui souvent oubliés.

10. Toutefois, il ne faut pas protéger seulement la culture, mais aussi celles et ceux qui l'incarnent et la perpétuent. Le défi consiste à offrir à ces hommes et à ces femmes une vie différente, qui leur apporte un sentiment de fierté en plus de la sécurité matérielle, tout en leur permettant de rester fidèles à eux-mêmes et à leurs traditions culturelles.

## III. Stratégie proposée

### A. État actuel des choses

11. La transition juste est aujourd'hui un sujet en vogue, promu dans des centaines de projets et de publications et par d'innombrables organisations et militants.

12. La plupart de ces initiatives ont un point commun : elles offrent une solution clefs en main, censée garantir le succès du processus de transition. Les décideurs, les scientifiques et les universitaires sont convaincus qu'ils savent mieux que quiconque ce dont les personnes concernées ont besoin et qu'ils sont capables de leur enseigner comment répondre à leurs propres besoins et s'adapter au changement.

## B. Partir de la base

13. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon<sup>1</sup> défend une autre approche. S'il juge nécessaire d'aborder les communautés concernées avec des propositions ou des orientations sur ce qu'elles pourraient changer pour s'adapter aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux, il estime que ces propositions ne doivent pas offrir de solutions préconçues. Elles devraient plutôt informer les individus et les communautés concernés sur les difficultés auxquelles ils doivent faire face et les changements qui se produisent autour d'eux, les guider et faciliter, sans le diriger, un processus de réflexion qui leur permette de définir eux-mêmes leurs objectifs et les moyens de les atteindre.

14. La transition juste est un processus à la fois complexe, compliqué et de longue haleine, qui doit permettre aux individus concernés de faire leurs choix, de s'approprier le changement et d'assumer la responsabilité des résultats. En référence à un adage bien connu dans le monde anglophone, il s'agit d'apprendre aux gens à pêcher plutôt que de leur servir du poisson sur un plateau d'argent.

15. Pour que les efforts déployés donnent des résultats satisfaisants et durables qui favorisent la résilience et l'écologie, il faut que ces résultats soient acceptés et appréciés par les populations concernées. Si elles veulent survivre et prospérer, ces communautés doivent apprendre à prendre soin d'elles-mêmes et à devenir proactives et innovantes.

16. Si la transition est pensée et mise en œuvre correctement, les communautés concernées apprendront à s'appuyer sur les compétences et les connaissances que leurs membres possèdent déjà ou qu'ils peuvent facilement acquérir pour offrir des services ou des produits pour lesquels elles pourraient avoir un avantage comparatif.

17. D'un autre côté, celles et ceux qui organisent la transition doivent apprendre à écouter activement ce que les communautés concernées ont à exprimer, plutôt que de leur dire ce qui est bon pour elles.

## C. Nécessité d'adopter une approche globale

18. Pour éviter les troubles sociaux au cours de la transition et garantir la durabilité des résultats, il est impératif de mettre en place une stratégie englobant tous les aspects – sociaux, économiques et environnementaux – de la transition et visant le développement à long terme d'une région donnée.

19. À défaut, des projets ciblant un seul aspect de la transition, ou une infrastructure ou entité donnée, seront élaborés de manière cloisonnée, au détriment d'une stratégie porteuse d'un changement structurel du profil économique de la région concernée.

20. Une bonne stratégie devrait faire émerger un modèle d'activité solide qui permette à une région minière de réussir sa transition. Elle devrait inclure des propositions visant à donner à la région une nouvelle identité en phase avec les besoins et les aspirations de sa population, ainsi qu'un nouveau profil économique adapté aux capacités, aux ressources et aux besoins locaux et qui tienne compte de paramètres tels que les orientations existantes et souhaitées en matière d'éducation et de formation professionnelle, les schémas de transport et les infrastructures de la région et les cadres réglementaires et juridiques applicables.

## D. Appel au partenariat

21. Le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon encourage les États membres de la CEE qui souhaitent adopter l'approche proposée à se mettre en rapport avec le secrétariat de la CEE afin d'étudier les possibilités de coopération pour l'élaboration et la

<sup>1</sup> À sa trentième session (22-24 septembre 2021), le Comité de l'énergie durable a approuvé le changement de nom du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon, qui est appelé à devenir le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste. Ce changement doit maintenant être approuvé par le Comité exécutif de la CEE début 2022.

mise en œuvre de projets dans le domaine de la transition juste. Il appelle également les donateurs potentiels disposés à financer la mise en œuvre de tels projets à se faire connaître et à préciser les conditions auxquelles ils seraient prêts à fournir les ressources nécessaires.

---